



Comité Social d'Administration Académique

Ce que retient la CGT

Mardi 18 mars 2025

Vos élu-es CGT au Comité Social d'Administration :

Karine Perraud et Bertrand Colas
Contactez la CGT Educ 'Action - Académie Nantes

cgteduc-nantes@orange.fr
nantes@cgteduc.fr

Déclaration liminaire CGT Educ'action



Mesdames, Messieurs les membres du CSA académique,

La mise en place d'une internationale d'extrême droite, soutenue par une partie du capital fait peser sur les travailleuses et les travailleurs des risques inédits. La CGT tient à réaffirmer toute sa solidarité avec celles et ceux qui sont en première ligne : les ukrainien·nes, les palestinien·nes, les nombreux pays qui subissent la suppression de l'aide au développement américaine. Les femmes et les minorités figurent parmi les premières pénalisées : la remise en cause du droit à l'IVG et à la contraception, des programmes de scolarisation et d'autonomie économique va pénaliser des millions de femmes, la décomplexion d'une parole raciste s'accompagne de politiques xénophobes et anti immigrés, l'identité des personnes LGBTQIA+ est niée...Les droits sociaux et environnementaux sont attaqués de plein fouet et le duo Trump/Musk veut imposer un choc de dérèglementation dont on voit d'ores et déjà les conséquences en Europe où la commission européenne, à la demande du patronat, remet en cause les directives sociales et environnementales existantes. La CGT alerte : pas question que la situation internationale ne soit instrumentalisée pour imposer l'austérité, les coupes dans les services publics et la remise en cause des droits et des libertés notamment syndicales. Nos services publics sont les piliers indispensables de la cohésion de nos sociétés. La CGT mobilisera les salarié·e·s pour défendre les services publics et l'industrie.

Pour y répondre il faut :

- Une redistribution des richesses pour faire progresser la justice en faveur de celles et ceux qui les produisent, principalement en augmentant les salaires et pensions et en abrogeant la réforme des retraites. Les fractures qui minent notre société font le lit de l'extrême droite, faire progresser les conditions de vie des salarié·e·s est la meilleure manière de faire reculer l'extrême droite.
- Mettre fin aux contraintes budgétaires du pacte de stabilité européen et permettre aux Etats de réaliser les investissements colossaux nécessaires à nos services publics, nos infrastructures et à la transformation environnementale sans dépendre des marchés grâce à des financements directs de la banque centrale européenne.

La CGT développera des initiatives en faveur de la Paix, en travaillant notamment avec la Confédération Européenne des Syndicats et la Confédération Syndicale Internationale à la construction d'un 1er mai très fort, qui place partout au cœur de ses luttes la Paix, la solidarité internationale et le progrès social et environnemental.

Manifestement les annonces chaque année, des multiples ministres de l'Éducation se succédant, concernant un·e professeur·e pour chaque classe est un objectif que le ministère n'est pas capable d'atteindre. Quand sortira t – on de choix purement comptables et idéologiques, qui dégradent les

conditions d'apprentissage des élèves, les conditions de travail des personnels, et créent des inégalités entre les élèves ? Une nouvelle fois nous tenons à réaffirmer notre opposition devant les fermetures de classe et les suppressions de postes d'enseignant-es.

A propos de la voie professionnelle, la mise en place du Parcours Y, véritable usine à gaz calendaire et pédagogique est totalement laissée à l'appréciation de l'autonomie des établissements. L'organisation de parcours individualisés à la carte est source de stress pour les équipes et de doute pour les élèves. Face à ce parcours, la CGT ne peut accepter les formules toute faite de l'institution du style : « *Faites au mieux !* », « *Nous avons toute confiance dans les équipes* », ...

Concernant la culture, nous ne pouvons omettre de parler du gel du Pass culture. Selon le gouvernement à quoi sert la CULTURE ? Manifestement à rien ! Inutile pour nos élèves ? Une aventure hasardeuse qui risque de les faire réfléchir ? Une néfaste entreprise d'ouverture sur le monde ? Nouvelle providentielle, depuis le 30 janvier le financement du pass culture – offre part collective (financement État) s'arrête soudainement pour cause de dépassement du budget, ce au titre de l'année scolaire 2024/2025. Nous voilà enfin épargné-es de toute action culturelle, notre seule préoccupation se résumera désormais à préparer les élèves à l'employabilité directe, à en faire de dociles futur-es travailleuses et travailleurs, sans aucun esprit critique. Des milliers d'élèves seront privés de ces différentes actions pourtant programmées dans le calendrier annuel. Nous y voyons là un mépris total à la fois pour les collègues engagé-es dans ces actions, et pour des élèves parfois très éloigné-es du culturel. Quelle importance de parler d'égalité, notamment d'égalité femme – homme ? Peut-être doit-on laisser certaines valeurs au bord du chemin... !!!

D'autre part, ce CSA se tient quelques jours après le 8 mars, journée internationale des droits des femmes. Cette journée a été indéniablement une réussite ce qui est important dans le contexte international où les idées d'extrême droite se développent dans beaucoup de pays, les droits des femmes étant systématiquement la cible de cette idéologie.

De même, la CGT Educ'action se félicite de la future mise en place du programme EVARS, programme enrichi par de nombreuses propositions émanant des organisations syndicales lors du CSE du 29 janvier : on peut, en effet, se féliciter d'un programme qui promeut l'égalité et participe ainsi à l'éradication des violences de genre et à la construction d'une société égalitaire. Néanmoins, pour être efficace, l'ÉVARS nécessite des moyens dédiés. La CGT Educ'action prend acte des annonces de la ministre sur la mise en place d'actions de formation à destination de l'ensemble des personnels et le soutien sans faille de l'administration à leur égard et saura, le cas échéant, rappeler ses engagements.

Un mot sur l'établissement Notre-Dame de Bétharram : cette institution, réputée pour ses conditions « strictes » d'accueil des jeunes, fait l'objet d'une information judiciaire. Durant des décennies, des violences exercées à l'encontre des élèves ont été dénoncées, mais, comme bien souvent dans l'enseignement catholique, l'omerta prévaut ; la parole des victimes, dans pareils cas, doit être prise au sérieux tout comme les témoignages d'ex-enseignant-es. Se pose la question des responsabilités et surtout du manque de contrôle de ces établissements. C'est une évidence, les contrôles doivent être renforcés et les Organisations Syndicales, qui ont une certaine expertise, doivent avoir les moyens d'alerter si besoin. De tels scandales ne doivent plus avoir lieu et au lieu d'avoir recours aux slogans prônant le retour à l'autorité, le ministère doit plutôt mettre en place une politique efficace de protection de l'enfance. Au-delà de ces contrôles, la CGT Educ'action et la CGT Enseignement privé continue d'exiger la nationalisation de l'enseignement privé sous contrat et la fonctionnarisation des personnels.

Pour finir, puisque l'attractivité est l'enjeu majeur de notre ministère, rappelons-le : il est financier évidemment mais il est aussi sur les conditions de travail et le sens que les collègues peuvent donner à ce qu'elles et ils font. L'amélioration de l'attractivité de nos métiers passe par la revalorisation indiciaire pour tou·tes sans contrepartie, l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation et l'ouverture de négociations sur les grilles salariales, l'abandon de la réforme des retraites, abandon de toutes les réformes de tri social, des réformes des bacs et des lycées, de Parcoursup, les créations massives de postes dans tous les corps, l'abandon du Choc des savoirs, l'abandon du Pacte, la création d'un statut de catégorie B pour les AESH et les AED, le report du déploiement Opale, la titularisation de tous les précaires sans condition de concours ni de nationalité.

Réponses de la Rectrice aux différentes déclarations liminaires.

- Inquiétude exprimée par tout le monde sur l'obscurantisme. Tout le monde partage ces constats.
- Choc des savoirs : latitude laissée par la ministre sur la mise en œuvre en 4^{ième} et en 3^{ième}. Solution : laisser les collègues décider de cette mise en œuvre. Localement, s'appuyer sur les équipes pour mobiliser sur les ressources
- EVARS : la Rectrice valide le besoin de formations qui se feront dans le cadre de l'E AFC pour ne pas déléguer aux associations. La rectrice serait favorable à une conférence de presse pour soutenir la mise du programme EVARS et rassurer les parents et montrer aux parents que cet enseignement est nécessaire.
- Contrôle des établissements privés. Il y a des contrôles réguliers des établissements sous contrat et hors contrat mais les inspections portaient plutôt sur les aspects pédagogiques et la sécurité des établissements. La ministre a lancé la campagne « Brisons le silence, agissons ensemble ». Un plan de contrôle sur 3 ans est prévu sur le 1^{er} et 2nd degré qui va porter sur le climat scolaire.
- Pass culture : Un stop a été mis sur Adage dans les conditions budgétaires, au moment où les 50 millions de la partie collective était atteinte. Pour notre académie, 98% de nos établissements avaient déjà validé leurs demandes. Contrairement aux craintes exprimées, nos élèves ne manqueront pas d'accès à la culture. Délégué interministériel à la culture. Un groupe de travail très dynamique au niveau de l'académie de Nantes sur l'éducation à la culture pour garantir une éducation artistique et culturelle pour tou·tes les élèves et pour chaque élève.

Concernant le Pass culture, la CGT Educ'action ne partage bien évidemment pas l'enthousiasme de Madame la Rectrice. Les retours de terrains nous indiquent au contraire un nombre très important de projets qui ne se font pas et qui ne se feront pas.

Tous les documents relatifs à ce CSA A sur notre site ICI

- Créations/ suppressions de postes
- Postes de personnels de Direction
- Postes SPEA
- Implantation des stagiaires

MESURES RELATIVES AUX EMPLOIS DE DIRECTION, CPE ET DOC - RS 2025

Rappel de la mesure de rentrée 2025 Per Dir + 1

Rappel de la mesure de rentrée 2025 CPE + 3 (dont 1 au titre du plan pour la tranquillité scolaire)

TRANQUILLITE SCOLAIRE RS25	Créations RS25				
	chef	adj	dir SEGPA	CPE	DOC
				1	

OUVERTURE ETABLISSEMENT RS25

DPT	UAI	TYPE	NOM ETABLISSEMENT	VILLE	Créations RS25				
					chef	adj	dir SEGPA	CPE	DOC
85	0851742G	CLG	EDMOND BOCQUIER	TALMONT ST-HILAIRE	1			1	1

IMPLANTATION RS25

DPT	UAI	TYPE	NOM ETABLISSEMENT	VILLE	Créations RS25				
					chef	adj	dir SEGPA	CPE	DOC
85	0850006V	LYC	GEORGES CLEMENCEAU	CHANTONAY				1	

REDEPLOIEMENTS ENTRE ETABLISSEMENTS RS25

DPT	UAI	TYPE	NOM ETABLISSEMENT	VILLE	Redéploiements RS25				
					chef	adj	dir SEGPA	CPE	DOC
44	0440536U	CLG	SOPHIE GERMAIN	NANTES		1			
44	0442625P	CLG	OLYMPE DE GOUGES	STE-PAZANNE				-1	
44	0440289A	CLG	JEAN MOUNES	PORNIC				-1	
44	0442759K	CLG	ANITA CONTI	ST-NAZAIRE				1	
53	0530021K	CLG	DE MISEDON	PORT-BRILLET		-1			
72	0721364S	CLG	GEORGES DESNOS	LA FERTE-BERNARD				1	
					0	0	0	0	0

Le seul vote portait sur les emplois de direction, CPE et documentaliste, la CGT Educ'action s'est abstenue (7 abstentions– 3 pour).

Autres sujets abordés en questions diverses

- **Parcours différencié Y**

Au niveau national, il y aurait davantage de parcours vers le BTS. Il a été dit par l'administration que le parcours vers le BTS s'accompagnait d'un parcours de renforcement en BTS dès le début d'année scolaire 2025/2026 en repérant celles et ceux qui sont en difficulté.

Comme indiqué dans sa déclaration liminaire, face à ce parcours, la CGT Educ'actionne peut accepter les formules toute faite de l'institution du style : « *Faites au mieux !* », « *Nous avons toute confiance dans les équipes* ». C'est en substance les réponses qui ont été fournies. Nous n'avons rien eu de plus comme informations, si ce n'est que les corps d'inspection s'emparaient de cette question ... Sur le contenu de ce parcours et son organisation, pas de réponses concrètes non plus. La fin d'année dans les lycées professionnels, renvoyée à l'autonomie des établissements va engendrer une désorganisation dans le travail des équipes pédagogiques et des vies scolaires. La CGT Educ'action revendique l'abrogation du parcours différencié et le retour des examens en juin.

- **La CGT Educ'action a posé une question diverse sur la revalorisation des Non-titulaires**

« Conformément au cadre de gestion acté en CTA en 2017 dans l'académie de Nantes, l'avancement se fait deux ans après le premier engagement puis tous les trois ans. Pouvons-nous connaître le nombre de contractuel·les revalorisé·es chaque année depuis 2017 selon le cadre défini en 2017 ?

Un tableau avec les revalorisations 2 ans après le premier engagement puis tous les 3 ans pour celles et ceux recrutés chaque année depuis 2017 »

L'administration a répondu qu'elle avait procédé à plusieurs revalorisations, qu'une première opération massive s'est faite en 2021 doublée d'une opération de reclassement pour les agent·es recruté·es avant 2017.

Le DRH a indiqué qu'il n'était pas évident de retrouver les revalorisations sur chacune des années.

Il a également annoncé que le groupe de travail CCP Non Titulaires du 28 mars serait l'occasion de discuter de la mise en œuvre du cadre de gestion des agent·es non titulaires. Le GT fera le point sur les effectifs, les renouvellements, les CDIisation.

La CGT Educ'action rappelle qu'il n'y avait pas eu d'avancement au 1^{er} septembre 2020 pour les agent·es recruté·es avant 2015 et qui avaient été revalorisé·es au 1^{er} septembre 2017. Il y avait donc eu un frein à la revalorisation. Nous l'avions d'ailleurs dit lors de l'audience du 11 octobre 2021. Et en effet, un processus de revalorisation fut lancé pour les agent·es : 300 CDD et CDI avaient été revalorisé·es en novembre 2021 avec effet rétroactif au premier janvier 2021.

C'est pourquoi la CGT reste toujours très attentive au rythme d'avancement des contractuel·les et que les engagements soient respectés pour l'ensemble des Non-titulaires et non au cas par cas, à la demande des agent·es.

- **La CGT a posé plusieurs questions concernant les taux de rémunération des formateur·trices**

« Pourrait-on avoir les détails des montants attribués aux intervenant·es participant, à titre d'activité accessoire, à des activités liées à la formation des personnels ?

Existe-t-il une différence de rémunération selon le corps de l'intervenant·e ?

Mme la directrice de l'E AFC a évoqué lors du dernier CSA -A que les rémunérations avaient été augmentées ? Pouvez vous nous indiquer si cette augmentation a été faite dans tous les corps ? si non dans lesquels ?

Quelle est la rémunération appliquée lors d'une formation ou deux intervenant·es interviennent ? Dans quel cadre y-a-t-il une bonification ? »

Réponses : depuis 2 ans, il n'y a plus de différences dans les corps sur la rémunération des formateur·trices. Taux 1= 48 euros- Deuxième taux = taux 2 pour les personnels bénéficiant d'une certification reconnaissant leur expertise. Taux 3 pour les universitaires par exemple pour les conférences mais il est de moins en moins utilisé. Le taux bonifiés concerne les formations pendant les congés scolaires

La co animation est négociée au moment de l'offre. Il y a une bonification sur certaines formations : école inclusive, pacte voie pro, valeurs de la République, liaison interdegré, PSC1 ... S'il y a deux intervenant·es , l'E AFC ajustent ou pas, la rémunération peut être bonifiée (3 heures ou 4,5 si bonifiés) ou divisée par deux.

Pour ajout, des référent·es santé mentale sont formé·es : 250 personnes déjà formées

- La CGT a posé une question sur le télétravail « **Télétravail en EPLE et CIO** : le déploiement du télétravail en établissement était en phase expérimentale cette année. Nous demandons un GT de bilan destiné à établir un retour de pratique en vue d'étendre le déploiement avec une nouvelle circulaire pour la rentrée prochaine. Par ailleurs nous demandons que soit envisagé son expérimentation dans les CIO. »

Réponses : Retour de la DIPATE sur phase expérimentale : déjà des échanges avec les établissements pilotes. 6 établissements sont d'accord pour l'expérimentation. L'expérimentation démarrera après les vacances de printemps. La problématique soulevée est notamment celle du matériel.

Premier retour avant la fin de l'année scolaire.

Pas de GT prévu sur cette question.

Pas de télétravail prévu dans les CIO. Selon le SG, il ne faut pas invisibiliser les personnels d'orientation, il y a des officines privées qui sont aux aguets.